



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 24 septembre 2025
Présidence : Monsieur François Erbrich

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis N°25/2025 (Législature 2021-2026) de la Municipalité du 25 août 2025 concernant l'Arrêté d'Imposition pour l'année 2026

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

où le Rapport de la Commission de Gestion & Finances

accepte par un vote à main levée avec 21 oui, 1 non et 1 abstention le préavis N° 25/2025 (Législature 2021-2026) définissant l'Arrêté d'Imposition pour l'année 2026 à 66% de l'Impôt Cantonal de base

Ainsi délibéré en séance du 24 septembre 2025

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

La Secrétaire



François Erbrich

Monique Berney